

PROCÉDURES POUR LES TESTS AVEC ENTRAINEUR DU CPA

- 1) Tous les résultats de tests effectués par un entraineur devront être retournés <u>avant le 30 de chaque</u> <u>mois</u> auprès de la responsable de tests ou au bureau du CPA Saint-Jean situé au Colisée Isabelle Brasseur afin d'être comptabilisés.
- 2) Inclure le bordereau du résultat dans votre enveloppe.
- 3) Prière de vous assurer que les informations suivantes sont bien inscrites sur le bordereau prévu à cet effet :
- ✓ Date du test
- ✓ Nom du Club CPA Saint-Jean
- ✓ Nom du candidat
- ✓ # Patinage Canada
- ✓ Nom de l'entraineur
- ✓ # Patinage Canada de l'entraineur (ajouter si possible SVP)
- ✓ Résultat
- 4) Le coût est de 12 \$ par test effectué. Merci de prévoir la somme juste à payer dans l'enveloppe pour les tests remis ou un chèque au nom de CPA St-Jean au montant global des tests soumis ou vous pouvez opter pour le paiement par virement Interac à l'adresse suivante : tresorier.cpastjean@gmail.com
 - Si vous faites un virement, dans la question, veiller mettre le prénom de l'entraineur et la réponse, le nom de famille de l'entraineur. Ex : Question : Emilie la réponse : Proulx
- 5) Sachez que si l'enveloppe est envoyée après la date butoir, le sommaire sera comptabilisé le mois suivant.
- 6) Veuillez aviser la responsable de tests CPA Saint-Jean lorsque vous déposez une enveloppe au bureau et une confirmation de réception vous sera acheminée par courriel : secretariat@cpastjean.com
- 7) Lorsque la responsable des tests a effectué l'inscription des tests reçus, elle vous fait parvenir le sommaire comme preuve que tout est conforme et en règle.
- 8) <u>Seuls les membres en règle du CPA Saint-Jean</u> peuvent être évalués sur les glaces du CPA, en saison régulière, par leur entraineur respectif, à l'exception des tests offerts à tous prévus en novembre et février avec l'approbation de la responsable des tests. Il en est de même lors des sessions de printemps/été, il faut être en règle et/ou inscrit comme membre.
- 9) Sachez que pour que les tests de vos patineurs soient enregistrés auprès de Patinage Canada, vous devez avoir terminer vos formations pour être considéré en règle. S'il manque une formation, Patinage Canada n'enregistre pas les tests de vos élèves.

Merci de votre précieuse collaboration et bonne saison à tous ! Emilie Proulx Responsable des tests secretariat@cpastjean.com

450 357-7961